



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 081-18

**Objet :** *RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux de restructuration de la production / distribution de l'eau potable à Saint-Cassin*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

<b>Aillon-le-Jeune</b>	
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Alain Thieffent
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Jean-Luc Berthalay
<b>Challes-les-Eaux</b>	Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	Pierre Hemar
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Duprier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 081-18

objet **RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux de restructuration de la production / distribution de l'eau potable à Saint-Cassin**

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que la maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration du réseau d'eau potable sur la commune de Saint-Cassin a été confiée à Profils Etudes.

En effet, la commune de Saint-Cassin est alimentée en eau par les sources de la Combe et des Huires, dont la qualité varie fortement en fonction de la pluviométrie (dépassement très fréquent des limites de qualité pour la turbidité). De plus, le bilan besoins / ressources en situation actuelle en période d'étiage est juste à l'équilibre, ne laissant aucune marge de manœuvre pour faire face à un éventuel dysfonctionnement sur le réseau ou satisfaire l'évolution des besoins en situation future. Enfin, il n'existe actuellement aucun secours du réseau en cas de problème sur l'une des ressources (pollution ou autre).

L'objectif de la restructuration du réseau est donc de mettre en œuvre une solution technique qui permettra de répondre aux objectifs suivants :

- secours en eau de la commune en cas de pollution sur l'une des ressources,
- alimentation complémentaire du réseau pour faire face à l'évolution des besoins en situation future,
- substitution de ressource lors d'épisodes de turbidité.

Le montant de l'opération est estimé comme suit :

Réhabilitation du réservoir des Huires	50 000 € HT
Création d'une conduite de refoulement entre le réservoir de Villeneuve et le réseau des Huires, renouvellement des conduites de distribution	620 000 € HT
Création d'une station de pompage du réservoir de Villeneuve vers le réseau des Huires	135 000 € HT
Construction d'une deuxième cuve de 100 m <sup>3</sup> au niveau du réservoir de la Désertaz	150 000 € HT
Réhabilitation du réservoir de la Désertaz	30 000 € HT
Création d'une station de pompage du réservoir des Huires vers le réservoir de Plan du Ciel	65 000 € HT
Renouvellement de l'adduction Plan du Ciel - les Huires	205 000 € HT
Total travaux	1 255 000 € HT
Maîtrise d'œuvre, topographie, géotechnique, divers et imprévus (10 % environ du montant des travaux)	125 500 € HT
Total opération	1 380 500 € HT

Ces travaux peuvent être subventionnés par l'Agence de l'eau, à hauteur de 50 %.

**Vu** les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant les demandes de subventions,

**Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** adopte le projet de restructuration de la production / distribution d'eau potable à Saint-Cassin,

**Article 2 :** effectue ces travaux selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'eau potable,

**Article 3 :** sollicite l'aide de l'Agence de l'eau pour leur réalisation,

**Article 4 :** autorise le président ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette démarche,

**Article 5 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 081-18

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention auprès de l'Agence de l'eau pour les travaux de restructuration de la production / distribution de l'eau potable à Saint-Cassin

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H21027H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21027H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018